

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 20 Mars 2026

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

Le vingt mars deux mille vingt-six à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

20-03-2026-01

Date de convocation le 16.03.2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 15
Procurations : 00
Votants : 15

Etaient présents : Mmes, CAMGRAND Eva, CASTANHEIRA Ludivine, CHAILLOUX Vanessa, ETCHART Véronique, LOQUET Patricia, POURRERE Danielle et TEIXEIRA Marina ainsi que MM. CLAVÉ Jacques, LAMASOU Bernard, HILLOU Hervé, LATAPY Jean-Marc, LOZANO Patrick, PRIOULT Sylvain, SALEFRANQUE Pascal et VIVEN Jean-Bernard

Secrétaire de séance élu : M SALEFRANQUE Pascal

OBJET : ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il convient, en vertu de l'article L.2121-15 al. 1er du Code général des collectivités territoriales, de nommer un membre du Conseil municipal pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur SALEFRANQUE propose de remplir cette fonction.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

ACCEPTE de nommer Monsieur SALEFRANQUE comme secrétaire de séance.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.
Le Maire,



Jacques CLAVÉ

M SALEFRANQUE
Secrétaire de séance

